

Béatrice FRACCHIOLLA

MSH Lorraine

Section 36 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Depuis 2007, ma carrière m'a amenée à travailler dans différents laboratoires et contextes mixtes du CNRS. En premier lieu, à la MSH Paris Nord, où j'ai été responsable d'un axe de recherche pendant 12 ans avec Georges Chapouthier (Dir de recherche émérite). De 2007 à 2019, nous avons ensemble coordonné le thème 7 « Anthropologie de la communication » de l'Axe 1 Industries des arts et de la culture et accueilli à ce titre divers projets, dont plusieurs sont devenus pérennes et de référence, comme le premier soutien de lancement à la revue en ligne *GLAD !*, ou encore le premier soutien au projet « Langues et grammaires du monde dans l'espace francophone ». Dans ce contexte très particulier des MSH j'ai développé une carrière de chercheuse en accord avec la triple dimension interinstitutionnelle, interdisciplinaire, et internationale qui fait la signature des projets menés et soutenus en leur sein. J'ai moi-même à différentes périodes conduites des projets soutenus par la MSH Paris Nord, Montpellier puis plus récemment Lorraine.

Par ailleurs, entre 2020 et 2022 j'ai pu bénéficier d'une délégation CNRS au titre de la section interdisciplinaire 53 au sein du Laboratoire d'études de genres et de sexualité (LEGS UMR 8238) sur un projet qui portait sur « Langage, droit et société : acculturation de la discrimination de genre ». Là encore, l'interdisciplinarité et l'international était au cœur de mes préoccupations. Aussi, durant la seconde année de délégation, j'ai pu bénéficier d'un programme de mobilité spécifique qui m'a permis d'être hébergée pour une durée de 3 mois, durant ma délégation, à la Maison Française d'Oxford et également au sein de l'UMIFRE 21- CNRS-MAEE - Institut Français de Pondichéry.

Auparavant, alors que j'étais MCF à l'université de Paris 8, j'ai été membre pendant deux ans du laboratoire SFL UMR 7023, et participé au Conseil de laboratoire. De 2016 à 2018, mon projet COREV avait également bénéficié d'un soutien financier du CNRS dans le cadre des programmes du défi de la mission pour l'interdisciplinarité du CNRS : « Sciences sociales et cognitives des comportements collectifs » S2C3 2016, 12 février. « Protocole COREV (Comprendre la réception de la violence verbale). Y a-t-il une désensibilisation pendant le sommeil après réception de violence verbale ? », Avec Isabelle Arnulf, professeure responsable de l'unité des psychopathologies du sommeil à l'hôpital Pitié Salpêtrière.

Ma candidature est aujourd'hui motivée par la responsabilité que j'assume pour le CNRS de sa participation au projet européen H2022 ARENAS (Analysis of and Responses to Extremist Narratives), au sein duquel je dirige un Work Package (n°5) et qui est hébergé par la MSH Lorraine au titre du CNRS. Mes expériences diverses et toujours en prise avec la gestion de budgets m'ont permis de prendre conscience et parfois pâtir des fragilités de la structure du CNRS comme de ses avantages pour y développer pleinement une recherche créative. A l'heure où défendre la recherche nécessite une attention particulière, y compris sur les thèmes liés aux discriminations, à l'éthique relationnelle, et aux engagements, il me semblait nécessaire de participer avec mon expérience, singulière au sein de cette institution.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 36

Michela RUSSO, UMR 7023 CNRS SFL / U. Paris 8

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

